

PORTRAITS. Tamar, Rahab, Ruth et la femme d'Urie : quatre femmes sans lesquelles l'histoire d'Abraham risquait de s'achever faute de descendant

La place trop méconnue des femmes dans la Bible

Tamar

Le patriarche Juda, qui a donné son nom au peuple juif, est l'héritier de la promesse. Il a trois enfants. Il marie son aîné Er à Tamar, une femme cananéenne, donc étrangère. Et meurt sans enfant. Selon la loi, son frère doit épouser Tamar pour assurer une descendance au défunt. Juda marie donc son second fils Onan à Tamar. Comme son frère avant lui, Onan « déplaît à Dieu » et meurt sans enfants. De peur que son dernier fils ne subisse le même sort, Juda refuse d'appliquer la loi en ne le mariant pas à Tamar. Pour que Juda, le fils de Jacob, petit-fils d'Isaac, arrière-petit-fils d'Abraham, ait un fils et que ce fils permette d'assurer la descendance d'Abraham, Tamar va transgresser la loi et la morale, et coucher avec son beau-père en se faisant passer pour une prostituée. Tamar mettra au monde des jumeaux, Zerah et Pérets. Le roi David et toute la lignée des rois de Juda descendent de Pérets.

Rahab

Rahab est aussi Cananéenne, une prostituée dans la ville de Jéricho. Josué, qui cherche à entrer dans Jéricho, y envoie des espions. Ces espions d'Israël passent la nuit dans la maison de Rahab, malgré l'interdit proclamé par ce même Josué de fréquenter des femmes cananéennes, prostituées de surcroît. Le roi de Jéricho envoie des gardes pour les arrêter. Mais Rahab refuse de dénoncer les juifs qui se sont réfugiés chez elle et déclare qu'ils sont repartis à la nuit. Elle envoie les soldats sur une fausse piste. Elle fait ensuite sortir les espions de la ville par une corde et les envoie sur un autre chemin. Elle reconnaît que la force d'Israël vient de l'éternel, dieu d'Israël. Malgré l'interdit prononcé par Josué,

Rahab et sa famille auront la vie sauve, et elle épousera un fils d'Israël.

Avec les récits de Tamar et de Rahab, voici deux cas où des dispositions de la Torah n'ont pas été appliquées. Cette inobservance de la Torah a pourtant rendu possible la continuation de la ligne généalogique conduisant à David.

Ruth

Elimélek quitte Bethléem lors d'une famine. Il émigre au pays de Moab avec sa femme Noémi et ses deux fils. Là, ses fils épousent des Moabites. Puis Elimélek et ses deux fils meurent, laissant Noémi démunie. Devant un tel désastre, elle propose à ses belles-filles de retourner chez leurs mères pour trouver un mari. La première accepte, mais la seconde, Ruth, reste fidèle à sa belle-mère : « Ton Dieu sera mon Dieu, là tu iras, j'irai. » Noémi et Ruth rentrent à Bethléem, mais elles n'ont rien. Noémi propose à Ruth d'aller glaner pour ramener des épis de blé. Ruth va dans le champ d'un riche propriétaire, Booz. Booz est un cousin de Noémi et donc a un droit de rachat sur les biens d'Elimélek. Il peut aussi lui susciter une postérité en épousant Ruth. Noémi propose à Ruth de séduire son cousin. Ainsi, Booz épouse Ruth, une étrangère. Ils ont un fils, Obed qui fut le grand-père de David, ancêtre de Jésus.

Bethsabée, la femme d'Urie

Cette femme n'est pas désignée par son nom Bethsabée mais par l'expression « la femme d'Urie », Urie le Hittite, un homme droit et honnête. Elle plaît à David et est enceinte de lui alors que son mari, soldat, est au front. Ne pouvant faire passer l'enfant pour le fils d'Urie, David n'hésite pas à mettre Urie en première ligne



« Ruth dans le champ de Boaz ». Julius Schnorr von Carolsfeld (1828) DR

sur le champ de bataille, afin qu'il meure. Bethsabée est devenue la femme de David après un adultère et même un meurtre. Bethsabée enfanta Salomon qui construira le temple de Jérusalem. Pourtant, selon la Loi, l'adultère est passible de mort pour l'homme et la femme. Là aussi, si la Torah avait été appliquée strictement, la dynastie de David n'aurait jamais vu le jour.

Généalogie de Jésus-Christ

Si la Bible a été écrite par des hommes dans une société patriarcale, elle met en première ligne des femmes sans lesquelles l'aventure aurait tourné court. Ainsi en est-il de la gé-

néalogie de Jésus qui ouvre l'évangile de Matthieu. Dans cette généalogie, on trouve de tout : des gens formidables, mais aussi inceste, prostitution, abus. L'évangéliste compte trois fois quatorze générations depuis Abraham jusqu'à Jésus. Longue liste d'hommes où se glissent cinq grains de sable : cinq femmes : Tamar, Rahab, Ruth, la femme d'Urie et Marie.

Les quatre premières ont eu des enfants tout à fait illégitimes, mais finalement providentiels. Alors que l'histoire d'Israël dans sa filiation était en danger de s'éteindre, c'est par elles, qui ne feront pas comme tout le monde, qu'Israël sera sauvé. Toutes étrangères, elles sont liées à des questions de prostitution, d'inceste, d'adul-

tère, d'assassinat, et d'abus. Toutes étrangères, ces femmes ont fait preuve d'indépendance d'esprit, d'inventivité, voire de capacité à transgresser les usages, la morale et la loi pour que la vie triomphe. Ces femmes ont fait cela pour avoir une descendance, c'est grâce

à elles que cet arbre généalogique existe.

● Robert COURVOISIER

➤ Références des récits : Tamar Gn 28 ; Rahab Jos 2 ; Ruth Rh et Bethsabée 2 Sam 11 et 12.

Billet spirituel

Deux attitudes différentes

La page d'évangile d'aujourd'hui n'est pas facile. Je retiens surtout un passage : « celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y rentrera pas ». Oui, cette page de l'Evangile selon saint Marc met en vis-à-vis deux attitudes à l'égard du Christ : l'attitude des enfants, dont on suppose, puisque Jésus les donne en exemple pour l'accueil du Royaume, qu'ils sont sans détour, et qu'ils se donnent généreusement à celui qui vient à eux ; l'attitude des Pharisiens qui cherchent à mettre Jésus à l'épreuve en lui opposant la loi de Moïse, car c'est bien autour de la loi que Jésus est mis à l'épreuve. Cette différence d'attitude dans l'accueil de la parole de Dieu s'illustre également par la question posée par les Pharisiens au sujet du divorce et de la répudiation

[Mt, 5, 31-32]. Jésus ne veut pas tomber dans le piège du permis/défendu. Il recentre la question, non pas sur la discipline, la règle, les prescriptions, mais sur un idéal qui unit l'homme et la femme depuis la création : Dieu a créé l'homme et la femme et tous deux deviendront une seule chair. Comme toujours quand il s'agit de la vie chrétienne, il ne s'agit pas d'observer simplement la loi mais de savoir si on a aimé. Baptisés, ne nous arrêtons jamais au permis ou au défendu, mais en toute chose, demandons-nous : qu'en est-il de notre amour du royaume de Dieu en accomplissant, dans le concret de notre vie, telle qu'elle est, l'amour pour Dieu et l'amour pour nos frères ?

● Thierry MALHERBE



« Judah et Tamar ». Arent de Gelder (1680) DR

Info diocèse

Sur votre agenda

- Du 17 au 20 octobre : pèlerinage annuel au bienheureux Thomas Helye à Biville « Allez et invitez tout le monde à ma noce » (Mt 22,9) : propositions tout au long des quatre jours, plus d'informations à venir.

- Voyage-pèlerinage au Cameroun, du 6 au 17 février 2025 en compagnie de Mgr Cador. Ce voyage est envisagé comme une visitation à une Église sœur qui a accueilli récemment l'Évangile. Cela sera l'occasion d'aller à la rencontre des chrétiens de différents diocèses, de participer à leurs rassemblements et de se laisser évangéliser par leur foi et par leur enthousiasme. Informations supplémentaires et pré-inscriptions sur le site internet diocésain : www.diocese50.fr